

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

31 Janvier 1876.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE MAINE-ET-LOIRE.

Ont été élus sénateurs :

MM. LE GÉNÉRAL D'ANDIGNÉ, LE BARON LE GUAY, ACHILLE JOUBERT.

Voici les chiffres obtenus :

463 votants. — Majorité absolue, 232.

Les voix se sont réparties ainsi qu'il suit entre les divers candidats :

Table with 2 columns: Candidate name and number of votes. Includes MM. Le Général d'Andigné (345), Le Baron Le Guay (328), Achille Joubert (245), Louvet (150), Lecoy (80), Max Richard (69), Bonnemère (62), Chevreul (45).

Ce résultat a été obtenu en un seul tour de scrutin, et a été connu à Saumur vers 3 heures du soir.

Un supplément de l'Etoile, qui nous est parvenu ce matin, nous apprend qu'hier, avant l'élection, on distribuait, à la porte de la Préfecture d'Angers, des bulletins républicains où le nom de M. Chevreul était remplacé par celui de M. Max Richard.

Voici les résultats connus des élections d'hier pour quelques départements :

SEINE.

Le premier tour de scrutin pour les élections sénatoriales de la Seine a été fermé à midi; le résultat en était connu à une heure. Voici comment les voix se sont réparties :

Electeurs inscrits, 246; votants, 209; majorité, 105.

Table with 2 columns: Candidate name and number of votes. Includes De Freycinet (442), Tolain (436), Hérolid (405), Victor Hugo (403), Peyrat (89), Louis Blanc (87), Dietz-Monin (86), Floquet (75), Denfert-Rochereau (69), Malarmet (32), D'Éclair (22), Nadaud (44).

En conséquence, MM. de Freycinet, Tolain et Hérolid, portés sur la liste dite de conciliation, ayant obtenu la majorité légale, ont été proclamés sénateurs.

SARTHE.

Une dépêche privée annonce l'élection de MM. Caillaux, de Talhouet et Vétillard, tous les trois portés sur la liste conservatrice.

LOIRE-INFÉRIEURE.

M. le baron de Lareinty, royaliste, 462 voix, élu.

Le plus grand nombre de voix s'est ensuite porté sur les deux autres candidats royalistes.

INDRE-ET-LOIRE.

MM. de Quinémont et Houssard ont été nommés.

VIENNE.

MM. Bourbeau et Ladmiraull sont élus.

LOIRET.

M. Dumesnil, républicain, 255, élu; ballottage entre MM. Jahan, Luche et Peltau.

VOSGES.

L'Agence Havas, sans indiquer de chiffres, annonce l'élection de MM. Claude, George et Claudot.

Ils étaient portés sur la liste républicaine contre MM. Buffet, Grandjean et Mougeot.

M. Buffet est resté en minorité de 8 voix.

Chronique générale.

NOTRE SITUATION VIS-A-VIS DE L'ÉTRANGER.

Sous ce titre, nous lisons dans le dernier numéro de la Gazette des campagnes, paru samedi :

« Plus le patriotisme est mort dans l'esprit des démagogues, plus il doit être éveillé chez les ruraux. C'est donc au nom du patriotisme que nous devons leur rappeler comme un devoir sacré d'élire au Sénat et à la Chambre des députés, des candidats sérieusement dévoués à la politique d'ordre et de préservation que représente le gouvernement.

« Il est certain, rappelons ce fait, qu'au printemps dernier, l'Allemagne avait résolu de nous déclarer la guerre, et que ce fut l'opposition du czar Alexandre qui força M. de Bismark à remettre l'épée au fourreau.

« Que penser, après cela, du conseil municipal de Paris, qui, à la même époque, se donna pour président le citoyen Floquet, le démagogue dont toute la célébrité est due à une impertinence adressée par lui au même souverain ?

« Il est certain qu'en Allemagne un parti très-puissant travaille à nous infliger une nouvelle guerre d'invasion. Ce parti prétend que la France est trop forte encore et trop puissante pour que la puissance allemande vive en paix; il veut qu'on nous extorque deux provinces et quelques milliards de plus.

« C'est en face des menées de ce parti que le citoyen Hugo a jeté aux 36 mille communes la grande rengaine de la fédération des peuples, du désarmement universel et de l'arbitrage de tels ou tels monarches.

« Si ces billevesées ne paraissent d'un homme qui a perdu l'autorité de la raison et du bon sens, elles pourraient être très-dangereuses; elles le seraient même encore si

Paris commettait la folie de les sanctionner par son choix. C'est justement par cette raison ajoutée à beaucoup d'autres que les ruraux doivent repousser les candidatures qui se rattachent aux théories insensées dont le factum de M. Hugo est le grotesque diptychisme.

« C'est le conseil que donne M. Chaper, député de l'Isère, à la suite d'un voyage en Allemagne, où il a pu s'éclairer à fond sur l'état des partis dans ce pays, et s'assurer des menées actives et tenaces du parti gallophobe, en quête de prétextes pour nous infliger une seconde guerre d'invasion avec une nouvelle saignée de milliards et une nouvelle mutilation de deux provinces. M. Chaper a bien examiné l'état des choses. Il n'est pas jusqu'à la misère régnant aujourd'hui en Allemagne qui ne soit un stimulant redoutable en faveur des menées du parti de la guerre.

« Or, le prétexte sur lequel ce parti compte le plus, ce sont les progrès de l'esprit révolutionnaire et des idées niaises dont le factum de M. Hugo enguirlande ses phrases apocalyptiques. Il compte sur cette propagande et sur l'agitation qu'elle répandra en Allemagne. Dès lors ce parti et ses journaux font les vœux les plus ardens, et ils n'en font pas mystère, pour le succès des radicaux et des naïfs républicains qui leur tendent la main dans les élections.

« Nous supplions les délégués ruraux qui liront ces lignes de tenir les faits que nous venons de signaler comme absolument certains, et de les recommander à l'attention de leurs collègues. Ils s'agit ici non plus d'un parti, mais de la patrie elle-même. Honte à qui restera sourd à cette voix sacrée !

LA RELIGION ET LE RADICALISME.

C'est surtout contre la religion et le clergé que les radicaux essayent de susciter une guerre sans trêve ni merci. Sous couleur de défendre la Société civile ou laïque contre l'envahissement clérical, ils veulent qu'on exige

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MAIN MALHEUREUSE.

IV. — LA MAIN MALHEUREUSE.

(Suite.)

Un jour, furieux de s'être laissé détourner encore une fois de sa grande figure, il s'était rendu chez Muguet pour lui dire fermement :

— Si tu ne peux venir dans mon atelier que pour me faire user ma terre à fabriquer tes ustensiles de ménage, je t'invite à me priver désormais de tes visites.

Il s'arrêta, dès les premiers mots de sa phrase, étonné de ne voir ni sur les bahuts, ni sur les dressoirs, aucun des menus objets qu'il avait modelés pour Muguet.

— Ah ça ! lui demanda-t-il, où serres-tu tes bibelots ?

Elle baissa la tête d'un air confus, et montrant sa main gauche :

— Voilà la malheureuse ! dit-elle.

— Je comprends cela pour le pot au lait, la sou-

pière, la cruche;... mais le petit chat blanc... tu n'avais pas à t'en servir; donc il n'y a pas de raison pour que cet innocent ait été compris dans le massacre général.

— Le petit chat blanc était devenu gris de poussière... j'ai voulu l'épousseter, et crac, voilà Blanchet par terre. Je l'ai tant regretté que je n'en ai pas même gardé les morceaux.

Elle sortit un moment, puis revint apportant un couple de pigeons-cravate.

Voilà ce que j'ai promis hier à M^{me} Catherine; ça lui fera plaisir de les recevoir dès le matin.

— Donne-les-moi, Brise-Tout, répliqua Maurice en affectant un air de mauvaise humeur qui contredisait son sourire; si tu les portais toi-même, tu serais capable de les casser.

— Allez, dit Muguet en reconduisant Maurice jusqu'à la porte de la ferme, vous me rendrez justice plus tard; — j'ai la main malheureuse, c'est vrai; mais c'est toujours à une si bonne intention !

V. — L'ÉPREUVE.

La statue du Vercingétorix était assez avancée pour qu'il fût possible d'en apprécier le mérite, et, partant, d'en déterminer la valeur marchande.

L'artiste, que talonnait la nécessité de répondre enfin aux besoins du ménage, s'affranchissant du doute qui l'avait parfois tourmenté, proclamait

d'avance son succès devant sa mère et ses voisins.

Ces dernières l'encourageaient dans ses espérances, l'une avec conviction, l'autre par compassion pour l'état de faiblesse de cette mère abusée.

Quant aux peintres qui peuplent Barbizon pendant tout l'été, comme ils n'avaient aucune raison de contrister un bon garçon qui, d'ailleurs, ne leur faisait pas concurrence, ils ne jugeaient pas nécessaire de le désillusionner : « Le jury s'en chargera bien », pensaient-ils.

Malgré l'économie de dame Catherine à laquelle venaient en aide les dons journaliers de la ferme, le billet de mille francs prêté par Aurèle tirait à sa fin : aussi la pauvre mère voyait-elle avec terreur approcher le moment où il lui faudrait avouer la vérité à son fils.

Inquiète et troublée, elle tomba dans une si grande anxiété que la fièvre la prit.

Comme elle ne savait que trop bien la cause de son mal, elle ne chargea pas un médecin de la guérir, et mit tous ses soins à dissimuler son état de souffrance.

Cependant Muguet s'en aperçut. Celle-ci et la Rabotte se montrèrent pleines de bonté pour elle; grâce à leurs soins prévoyants et aux dons que leur délicatesse s'ingéniait à motiver, la crise fatale qui devait atterrir Maurice se trouva encore pour quelque temps ajournée.

L'artiste, touché des attentions dont sa mère

était l'objet, ne se montra pas ingrat envers Muguet.

Bien qu'il connût à l'avance le sort que la main malheureuse réservait à ses créations, il ne se passait pas de semaine sans qu'il fit cadeau à sa filleule d'une terre modelée avec esprit et représentant quelque scène de la vie des petits animaux dans l'ordre des oiseaux, des insectes ou des reptiles.

Lui-même finissait par prendre goût à son labeur et constatait, mais sans en tirer vanité, les progrès qu'il faisait en ce genre.

En retour, les poulets de la ferme émigraient dans la basse-cour de dame Catherine, et, par suite le beurre et les œufs garnissaient la table de Maurice, sans qu'il essayât sérieusement de se rendre compte de la façon dont sa mère et Muguet s'arrangeaient.

Comme il se sentait vaguement l'obligé de sa jeune voisine, elle n'avait plus besoin de lui rien demander; il offrait de lui-même les coupes et les vases que Muguet emportait avec l'avidité empressée d'un avare qui vient de mettre la main sur un trésor.

Après une assez longue interruption de ses visites, le peintre d'oiseaux reparut à Barbizon, mais pour un jour seulement.

Quand Maurice le reçut, il n'osa pas l'interroger cette fois sur l'œuvre qui devait décider de son

impérieusement des candidats, ce que le Rappel nomme « des gages incontestables, » « solides, prolongés, à la libre-pensée. » « Il faut, dit le Rappel, des déclarations nettes, garanties par un passé irréprochable, au point de vue des actes et des doctrines. Arrière les hésitants et les flottants ! »

C'est une belle et bonne persécution que prépare ce parti. Les lauriers des persécuteurs de Genève, ces « signes grotesques et malfaisants de M. de Bismarck » sont l'objet de leur admiration et de leur envie. C'est en marchant sur leurs traces, c'est-à-dire en spoliant les églises, en emprisonnant les prêtres, en chassant les sœurs de charité, qu'ils appliqueront la « liberté de conscience. »

Pour l'honneur de la France, nous espérons que cette nouvelle expérience de 93 lui sera épargnée.

Pour déguiser l'odieuse et la lâcheté de leurs desseins, les radicaux supposent que la « société civile » est attaquée par ce qu'ils nomment le cléricisme.

Le maréchal Randon — qui était protestant, disait du mot cléricisme : « C'est le mot le plus bête de la langue française. »

En effet, il n'a été inventé que pour exploiter la bêtise humaine, et depuis lors il a fait du chemin. Il a suscité un mot aussi bête en tant qu'on l'oppose à cléricisme, c'est le mot laïque, et les vocables société civile et société moderne. En jonglant toute l'année avec ces mots ridicules, certains journaux débitent les plus grosses sottises en ayant l'air de dire quelque chose de profond et de sérieux.

Un fait certain, c'est qu'il n'y a pas de société humaine sans religion ; un autre fait, c'est que jamais un peuple qui ne sut défendre ses autels ne sut défendre ses foyers, — *pro aris et focis* est un dicton vieux et universel comme le monde. — L'athéisme n'est jamais dans les sociétés décrépites que le symptôme de leur agonie.

Par conséquent, la société est à la fois civile et religieuse, et la religion est le principe de la vie morale d'un peuple, comme ses institutions et ses lois sont les éléments de sa vie civile.

Le clergé a donc le ministère des âmes, pendant que les pouvoirs civils sont chargés de protéger l'ordre extérieur, la sécurité, les droits de tous. — C'est cet état de choses qui existe aujourd'hui et qu'il faut conserver, quand on a la prétention d'être conservateur de la société civile.

Le clergé ne s'occupe de politique que pour résister aux passions violentes qui font de sa spoliation un principe de leur programme politique. Ce qu'on appelle l'envahissement cléricale n'est que l'exercice régulier du ministère des âmes, et encore envers les âmes qui l'acceptent. Personne n'est forcé. L'envahisseur, ici, n'est pas le clergé, c'est la coalition radicale et athée qui veut proscrire la religion de l'école, du foyer domestique, de partout, et faire des intitués les curés de l'athéisme démagogique. La liberté de conscience est attaquée ici à sa source. Les conservateurs ne prendront pas le change, nous l'espérons, sur le ren-

avenir, mais il lui avoua que s'il succombait dans la lutte, il ne se releverait jamais de sa chute ; il ajouta que pour surcroît d'inquiétude, en ce moment encore si éloigné de l'époque fixée pour l'épreuve décisive, sa mère lui avait donné à entendre la veille que sous deux jours il ne resterait plus rien à la maison du billet de mille francs.

— Rassure ta mère ; et toi-même ne t'inquiète pas, lui répondit son ami ; il suffira, pour que je te mette à même de faire face au présent, de te trouver après-demain, rue Lepeletier, à trois heures, aux environs de la boutique d'un marchand de curiosités, qui a pour enseigne à la Renaissance.

Le surlendemain matin, Maurice quitta Barbizon. Il se promenait dans la rue Lepeletier, à deux heures et demie, guettant l'arrivée du peintre d'oiseaux.

Fatigué de passer et de repasser sans cesse devant l'étalage du brocanteur, il s'y arrêta, moitié pour tuer le temps, moitié par curiosité, et il se mit à l'étudier en détail.

Il vit là des ivoires jaunés datant du quinzième siècle, de rares émaux de Limoges, d'un gris bleu, des faïences marquées authentiquement du chiffre de Henri II et de Diane de Poitiers, des échiquiers chinois ciselés avec patience : ici, des plats de faïence de Rouen, grands comme des rondaches ; là, de toutes mignonnes boîtes d'ivoire, pointillées de cuivre incrusté, puis des porcelaines de

versement des rôles tenté par la faction communarde. (Gazette des Campagnes.)

Encore un adjectif qui vient, après tant d'autres, orner le nom de la République.

Nous avons déjà la République démocratique et sociale de M. Louis Blanc, la République radicale de M. Esquiros, la République conservatrice de M. Périer, la République libérale de M. Laboulaye, la République athénienne de M. Gambetta, la République intransigeante de M. Naquet, enfin la République aimable de MM. Jules Simon et Labadié. Nous pourrions contempler désormais la République poétique, celle de MM. Victor Hugo et Pelletan.

« S'il fallait voter pour M. Victor Hugo, poète, je lui voterais volontiers une statue ; mais si je dois voter pour M. Victor Hugo, homme politique, je lui vote les Invalides. »

LE LOGEMENT DES TROUPES.

La question du logement des troupes est une des plus importantes dont l'administration de la guerre ait eu à s'occuper depuis la guerre. A ce titre, nous analysons pour nos lecteurs l'important travail suivant, que l'*Avenir militaire* vient de publier, et qui est à tous égards digne d'attention :

« Lorsqu'après la guerre de 1870 on voulut, dit l'*Avenir militaire*, rassembler les troupes et remettre un certain ordre dans la confusion qui résultait des formations successivement créées pour faire face aux besoins de la défense, une très-grande difficulté se présenta, car la majeure partie du territoire était occupée et cette partie contenait une proportion notable de nos ressources au point de vue du casernement.

On ne pouvait cependant, par des motifs divers, songer à recourir au système du cantonnement, et le moyen qui se présenta naturellement, le moyen qui s'imposa même impérieusement, fut de créer à la hâte des baraquements pour nos troupes.

L'idée du camp s'associait naturellement aussi à celle de l'abri léger et dans le désir immense que tous éprouvaient de voir s'opérer rapidement notre reorganisation militaire, de voir s'accroître les qualités militaires de nos troupes et se perfectionner l'éducation technique de nos officiers, beaucoup se déclarèrent les partisans absolus de la substitution du système de camps permanents au système ancien des garnisons.

On ne songeait pas alors que l'homme ne peut pas supporter comme régime normal ce qu'il supporte sans se plaindre pendant une période de crise, et l'on oubliait trop facilement que si l'on pouvait, en réduisant beaucoup le temps de service imposé aux soldats, exiger d'eux certains sacrifices,

la famille vase, à rebauts d'or. Tout cela se couvoyait fraternellement derrière la vitrine.

L'âge de ces précieux objets leur communiquait cette patine du temps que l'artifice n'obtient pas, et que rien ne remplace.

Les regards de Maurice, en se promenant çà et là, se fixèrent tout à coup sur un vase de terre cuite formé de feuilles de fougère autour desquelles s'enroulait un lézard saisi sur le vif.

Maurice crut vaguement reconnaître cet objet. Il lui sembla voir encore Muguette entrant le matin dans l'atelier et portant des morilles dans des feuilles semblables, tandis que le lézard privé s'enroulait autour de la corbeille naturelle.

Il hésitait cependant à se convaincre de l'identité. Quelle apparence que le vase sorti de ses mains se trouvât exposé dans ce magasin ! D'ailleurs, n'avait-il pas été brisé ?

Maurice se rappelait les détails de l'accident ; il s'agissait d'une boutade de la Noire, dure du sabot et haut encornée. Décidément, l'artiste se trompait.

Comme il cherchait à reconnaître dans le modèle du vase son coup d'ébauchoir, voilà qu'il entrevit une sorte d'amphore formée de la superposition des trois feuilles de patience. Ce modèle et le choix de cette plante étaient assez originaux pour qu'il fût impossible qu'ils n'éveillent pas un autre souvenir dans l'esprit de Maurice. Il voulut en avoir

on ne pouvait faire de l'officier un être absolument privé de famille, de toute relation du monde, sevré de toute jouissance, et cela pendant toute sa carrière.

Rien n'était plus séduisant, au premier abord, que cette vie dans un camp, où tous les instants seraient consacrés aux seuls exercices qui préparent les troupes aux fatigues de la campagne, où dans les détails quotidiens du service on se rapprocherait autant que possible des conditions habituelles du service de guerre ; aussi vit-on se créer de nombreux camps et l'on put croire un moment que le nombre s'accroîtrait encore.

Bientôt cependant les réclamations ne tardèrent pas à se produire et l'on dut reconnaître que le système en faveur ne pouvait pratiquement s'appliquer que pour des rassemblements périodiques et supposait pour être généralisé un service intermittent et non un service permanent.

On avait subi d'abord une double influence ; d'une part la nécessité résultant d'un manque absolu de ressources en casernement, et d'autre part l'idée d'éducation militaire fondée sur un entraînement permanent, et c'est sous cette double influence que se construisirent les premiers baraquements et que se produisirent en grand nombre les types plus ou moins heureux de constructions légères destinées à recevoir les troupes.

L'*Avenir militaire* étudie ensuite les divers systèmes de baraques qui ont été expérimentés, et il arrive à cette conclusion, c'est que ces baraques sont sans doute solides et légères, mais qu'elles ont tous les inconvénients inhérents aux constructions légères à simple rez-de-chaussée. Leurs parois minces les rendent très-froides en hiver et très-chaudes en été, et, sur l'intérieur, la vapeur qui se condense rapidement entretient une humidité peu agréable.

Un autre inconvénient inhérent au baraquement en général, c'est que l'espace occupé est considérable, et, outre la dépense qu'entraîne la très-grande augmentation de la surface couverte, il en résulte une dissémination des troupes qui oblige les hommes à faire de longs parcours pour se rendre aux diverses parties du casernement ; tout service intérieur devient fatigant, toute corvée devient longue.

Quant aux conditions hygiéniques, on avait, dès l'origine, fait cette observation bien simple que partout on considérait les rez-de-chaussées comme la partie la moins saine des habitations, et cela est si vrai que le génie militaire, après avoir fait des expériences de toutes sortes pour arriver à l'assainissement du rez-de-chaussée des casernes, après avoir eu recours aux matériaux les plus divers, pierre, béton, bois ou asphalte, a dû reconnaître que le seul moyen d'isoler convenablement le sol des rez-de-chaussées et de le soustraire à l'action de l'humidité, était de créer un sous-sol ; mais comme la création de caves dont on n'a pas l'emploi augmente notablement le prix de construction, il a toujours été conduit, dans

le cœur net.

Assez de temps lui restait encore avant l'arrivée de son ami pour interroger le marchand sur la provenance des objets qui lui rappelaient les fantaisies de Muguette.

Il tourna le bouton de cuivre ; au bruit du timbre qui annonçait l'entrée de quelqu'un dans le magasin, un mouvement se produisit à l'étage supérieur, et aussitôt un homme de petite taille descendit l'escalier tournant.

Pardon, Monsieur, lui dit Maurice avec une certaine émotion, pourriez-vous me dire de qui sont ces deux vases de terre cuite ?

Certainement, Monsieur, répondit le marchand ; je ne suis pas de ces exploiters de jeunes talents qui cachent la personnalité des artistes inconnus au profit de leur négoce. Puisque ces vases vous plaisent, examinez-les à loisir, continuez-les en les retirant de l'étalage pour les placer à la portée de Maurice. C'est fin et vivant comme un Bernard Palissy ; l'auteur n'a rien fait de mieux.

L'auteur ? répéta Maurice, il doit avoir un nom ; je ne vois pas sa signature.

Elle est là, sur cette tige... un simple monogramme, comme les maîtres.

Maurice vit un M et un L à l'endroit indiqué par le marchand.

Je me souviens maintenant, et j'ai une certitude, pensa le parrain de Muguette, M. L. ; Maurice

la pratique, à n'affecter les rez-de-chaussées des casernes qu'à des accessoires : salles d'escrime ou de théorie, magasins, ateliers, etc., et à réserver les étages à l'habitation.

Le logement des hommes aux étages a été critiqué par quelques auteurs, mais cela ne suffit pas pour le condamner. On peut, au contraire, invoquer, comme le fait justement l'*Avenir militaire*, l'exemple de ce qui se passe journalièrement dans les pays nouveaux ; et l'on peut être assuré que lorsqu'un même phénomène se reproduit invariablement, c'est qu'il n'est pas le résultat d'un caprice ou d'un préjugé.

Or, on a depuis longtemps confectionné des maisons légères pour satisfaire aux nécessités d'installation rapide des pionniers qui se rendaient en quelque point signalé comme promettant la fortune aux esprits aventureux ; depuis longtemps on a construit des baraques en tôle ou en brique, et le port du Havre a expédié pour le Nouveau Monde un nombre considérable de ces maisons provisoires. Partout, cependant, on a vu substituer le plus rapidement possible aux constructions légères des habitations aux parois épaisses, preuve évidente que ces dernières fournissent des conditions meilleures d'habitation.

L'*Avenir militaire* conclut en disant que le corps du génie a eu raison de résister aux entraînements du moment et à l'engouement qu'on a pu constater pour le système du casernement hors des lieux habités.

Si la première dépense à faire peut paraître considérable, il y a finalement, d'un point de vue économique à élever des constructions de longue durée, dont l'entretien est relativement minime.

Le provisoire peut convenir à l'individu qui passe rapidement, mais la France demeure, et les générations qui se succèdent ont les mêmes besoins et profitent des installations durables qu'ont créées les générations disparues.

Etranger.

ALLEMAGNE.

La Gazette nationale, de Berlin, parlant des affaires d'Orient, s'exprime de la manière suivante :

Les affaires d'Orient, de quelque côté qu'on les envisage, sont encore assez confuses pour pouvoir, d'une manière imprévue ou prévue, amener une rupture subite entre l'alliance des trois empires. Mais le besoin de tranquillité est si général en Europe, que l'on ne se résoudrait à assumer la lourde responsabilité d'une nouvelle guerre que si on était tout-à-fait forcé par les circonstances. Il s'agit toutefois de savoir si les insurgés de la presqu'île du Balkan se sentiront beaucoup gênés par ce fardeau moral, et à ce point de vue on peut placer

Leroy ; mais du diable si je comprends comment cela se trouve ici.

Interrompant son aparté, il dit, s'adressant au nouveau au marchand :

— Ces initiales signifient ?

— Que ces terres cuites sont l'œuvre de Mario Latini, un artiste que j'ai, je puis le dire, créé, inventé, et qui fera, j'en réponds, un beau chemin dans le monde.

— Et combien voulez-vous vendre ces vases ? demanda Maurice.

— Séparément, cent écus la pièce ; pris ensemble, je consentirai à vous les laisser pour cinq cents francs, seulement afin de m'assurer votre clientèle.

— Permettez-moi une question, reprit Maurice en lutte avec un souvenir qui démentait l'apparente sincérité du marchand ; franchement, le connaissez-vous ce Mario Latini ?

— Parbleu, j'ai d'excellentes raisons pour le connaître ; nous avons ensemble des relations très-fréquentes.

(La suite au prochain numéro.)

Serbie et le Monténégro sur la même ligne que les insurgés.
» A cet égard, l'approbation de l'Angleterre et de la France a peu d'importance, et il faut tout au plus tenir compte de la volonté de l'Autriche et de la Russie. Il dépend donc de la Turquie de maintenir ou de détruire le concert européen, et le chef des croyants décide une fois de plus du sort de la politique européenne. »

D'après un renseignement adressé de Vienne à la Gazette de la Croix, par une personne bien informée, il n'y aurait absolument rien de fondé dans les bruits d'après lesquels l'Autriche ferait depuis quelque temps des armements en vue des événements qui peuvent se produire en Orient.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le Journal officiel a publié le texte du décret convoquant les électeurs pour le 20 février prochain, à l'effet d'élire les députés.

Voici les principaux articles de ce décret :

« Art. 1^{er}. — Les collèges électoraux des arrondissements ou des circonscriptions électorales sont convoqués pour le 20 février prochain, à l'effet d'élire chacun un député.

» Art. 2. — L'élection aura lieu sur les listes électorales arrêtées le 31 mars 1875.
» Les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, il y aura lieu d'apporter des modifications à la liste arrêtée le 31 mars dernier, publieront, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant lesdites modifications.

» Art. 3. — Le scrutin ne durera qu'un jour. Il sera ouvert à huit heures du matin et clos à six heures du soir. Le dépouillement suivra immédiatement.

» Art. 4. — Le recensement général des votes de chaque arrondissement ou de chaque circonscription électorale sera fait au chef-lieu du département, en séance publique. Il sera opéré par une commission composée de trois membres du conseil général désignés par le préfet.

» Art. 5. — Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le deuxième dimanche qui suivra le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin. »

Les gares et stations du réseau du chemin de fer d'Orléans viennent d'être prévenues qu'elles ne devront accepter le transport du gibier que dans des conditions de délai qui permettent de le rendre à destination et de le livrer dans la journée fixée comme date de clôture de la chasse dans le département où est située la localité destinataire, et sans traverser un département où la chasse est déjà fermée.

On lit dans l'Espérance, de Nantes :

La commission spéciale nommée par le préfet de la Vendée s'est réunie, pour examiner les projets soumis à ses délibérations. Elle a exprimé les divers avis qu'on va lire :

1^o Que l'utilité publique de l'ancien projet de chemin de fer de ou près Chantonay à Tiffauges, faisant suite à celui de Veuilleville-Fontenay à Chantonay, reconnu d'utilité publique le 4^{er} avril 1875, soit également reconnue ;

2^o Que les prolongements en Vendée et Maine-et-Loire, déclarés d'intérêt général par un vote de l'Assemblée nationale, le 31 décembre 1875, soient considérés comme faisant partie d'un même réseau ;

3^o Que la concession en soit accordée au même concessionnaire, M. Ernest Gouin, qui possède la confiance de l'Assemblée, de M. le ministre des travaux publics et du pays, à la condition par lui de se conformer aux clauses et conditions établies tant par les départements intéressés que par l'Etat ;

4^o Que le décret d'utilité publique soit accordé le plus tôt possible ; qu'il soit, le plus tôt possible aussi, signé avec M. Gouin une convention portant concession des lignes de Cholet à Clisson, et de Veuilleville à Benet, sous la réserve de l'approbation des Chambres.

La commission a émis, en finissant son travail, le vœu que M. le ministre des tra-

vaux publics veuille bien accorder la plus sérieuse attention au projet qui fait l'objet de ce rapport et que les prochaines assemblées lui apportent le plus prompt et le plus bienveillant concours, sous la recommandation de la représentation départementale.

Le 25 janvier, un jeune homme du nom de Binclin, Ferdinand, employé comme ouvrier jardinier au château de Belair, à la Membrolle, s'était couché, avec un de ses camarades, dans la serre du château, pour entretenir le feu. Le lendemain matin, à huit heures, on trouva les deux jeunes gens inanimés. Binclin était mort ; son camarade respirait encore ; on a pu le sauver.

VILLE DE SAUMUR.

Avis administratif.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens qu'aux termes du décret organique du 2 février 1852, article 1^{er}, et des lois des 7 juillet 1874 et 30 novembre 1875, les tableaux rectificatifs de la liste municipale et politique et de la liste politique seulement, sont déposés au secrétariat de la Mairie, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, à partir de ce jour, jusqu'au 4 février prochain y compris.

Pendant ce même temps, tout citoyen omis pourra demander son inscription et tout électeur inscrit pourra demander l'inscription ou la radiation de tout électeur omis ou indûment inscrit.

Un registre spécial sera tenu à cet effet au secrétariat de la Mairie.

Le Maire invite ses concitoyens de la manière la plus pressante à venir consulter lesdits tableaux rectificatifs et la liste électorale, afin qu'ils présentent leurs observations s'il y a lieu.

Hôtel de-Ville de Saumur, le 15 janvier 1876.
Le Maire, LECOY.

Faits divers.

FREDERICK-LEMAITRE.

C'est le drame romantique qui vient de mourir.

Tant que le grand artiste a vécu, tant que l'on a pu revoir de loin en loin, sur la scène, sa belle tête aux longs cheveux gris, son geste plein d'ampleur et de magnificence, ses attitudes plus saisissantes que simples, mais qui traduisaient toujours une pensée juste, un sentiment vrai ; tant que l'on a pu entendre cette voix que le temps affaiblissait peu à peu, mais qui dessinait vaguement, naguère encore, les grands cris d'autrefois, il a semblé que la fiévreuse période des drames puissants, aventureux, héroïques, durait toujours. A son nom s'associaient les noms de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas. Il était à la scène plus qu'un doyen et mieux qu'un maître, il était pour tous les comédiens un ancêtre.

Il est mort mercredi, après de longues et cruelles souffrances.

Poignante fin : c'est la voix qui d'abord est morte en lui. Son intelligence veillait encore, qu'il ne pouvait déjà plus parler. Celui dont la parole avait remué tant de cœurs, la parole lui manquait. Depuis longtemps, il allait s'affaiblissant chaque jour, réduit à s'exprimer par gestes, et en trouvant de poignants et de sublimes pour exprimer ses douleurs.

La pauvreté était entrée chez lui. Une de ces pauvretés profondes qu'aucun secours ne comble et qu'aucune pension ne corrige.

Une grande manifestation se préparait en son honneur. Comme pour Déjazet, les comédiens de Paris voulaient fêter sa vieillesse et assurer du moins sa vie matérielle.

Il est trop tard !
Quelle magnifique énumération forme cette liste encore incomplète des pièces auxquelles son nom est demeuré attaché !

Quel plus bel éloge à faire de son talent que de rappeler qu'il fut tour à tour l'incarnation de chacun des personnages rêvés par les auteurs de ces œuvres si diverses, si opposées même !

Ainsi que nous l'avons déjà dit, Frédéric-Lemaître est né au Havre, en juillet 1798. Enfant de la balle, il fit ses études dans sa ville natale, puis vint à Paris suivre les cours du Conservatoire, où Lafon fut son professeur. Appuyé par son maître, soutenu par Talma, il se présenta d'abord à l'Odéon. Repoussé sans avoir été entendu, sans avoir obtenu l'autorisation de débiter, il dut, pour gagner sa vie, courir des théâtres infimes ; mais l'artiste avait confiance en lui. Il souffrit, il travailla et arriva enfin à force de persévérance à jouer sur la scène qui lui avait été si durement fermée. Il ne parut du reste à l'Odéon que dans deux rôles : Nar-

cisse et Thérémène ; un engagement meilleur l'appela au boulevard, à la Porte-Saint-Martin.

C'est là que son talent se révéla. La pièce qui le rendit populaire fut : Trente ans ou la vie d'un joueur.

Frédéric-Lemaître ne se fixa jamais dans aucun théâtre. Sa vie fut un perpétuel voyage d'une scène à une autre. En 1830, il est à l'Ambigu, avec M^{me} Dorval, et il crée les Comédiens et Pablo. En 1831, on le retrouve à l'Odéon dans le Maréchal d'Ancre et dans le Moine. En 1834, c'est aux Folies-Dramatiques qu'on l'applaudit. Cette scène lui fut favorable entre toutes. Il y créa Robert-Macaire. Ce fut un double succès pour lui : succès d'interprète et succès d'auteur ; il avait, en effet, collaboré à Robert-Macaire avec MM. Antier et Saint-Amand.

Bientôt après, Victor Hugo et Alexandre Dumas, qui avaient distingué son talent souple et puissant, si plein de ressources et de variété, lui confièrent des rôles. Et quels rôles : Richard d'Arlington et Lucrèce Borgia !

Après un court voyage en Angleterre, Frédéric-Lemaître joue Kean aux Variétés, puis Ruy-Blas à la Renaissance.

Il vint un moment où la Comédie-Française voulut avoir l'artiste dont la renommée s'était faite si grande. Frédéric-Lemaître alla y jouer dans Brunehaut et Frédégonde et dans Othello. Mais il fallait à ce génie un autre air que celui de la Comédie. Ce n'est pas pour rien qu'on l'avait surnommé le Talma du boulevard. Il revint donc à ses chers boulevards et à son public de la Porte-Saint-Martin.

Don César de Bazan, création admirable ; la Dame de Saint-Tropez, les Mystères de Paris, le Chiffonnier, Michel Brémont, le Docteur Noir, M^{lle} de Vallière eurent avec lui des succès mérités, et, si Tragaldabas eut la fortune que l'on sait, c'est au public ou à l'auteur et non à l'artiste qu'il faut s'en prendre.

Depuis 1845, Frédéric-Lemaître a joué à la Gaîté, aux Variétés, à l'Odéon et même au Palais-Royal, où il consentit à jouer les Saltimbanques. Que de succès encore à rappeler : Paillasse, le Roi des Drôles, Henri III, André Gérard.

Le créateur de tous ces types divers n'est plus. Mais cette grande figure d'artiste restera dans les souvenirs populaires, comme dans notre histoire dramatique ; on dira toujours en France : Talma, Bocage, Frédéric.

Le Journal des Débats donne une nouvelle qui produira une assez grande émotion dans le monde des arts :

Une seule année s'est écoulée, dit-il, depuis l'ouverture du nouvel Opéra ; ce temps a suffi au gaz et à la buée pour produire une détérioration qui deviendra chaque jour plus appréciable.

Quiconque a sérieusement examiné les toiles de l'Opéra, lors de leur séjour au quai Malaquais ou de leur mise en place dans le foyer, reconnaîtra que le coloris s'est voilé, que les tons rouges, en particulier, ont fléchi comme s'ils avaient été fortement lavés.

Cet état n'a rien de commun avec la patine acquise, à la longue, par toute peinture directement exposée à l'air et à la lumière du jour : il constitue la première phase d'un effacement progressif qui, pour les décors de théâtre, devient presque total au bout de dix ans. Il ne faut pas attribuer à ce phénomène connu d'autre cause que la double action des hydrogènes sulfurés produits par la combustion du gaz et de la vapeur d'eau mêlée de poussière qui, dans toute enceinte où respire un public nombreux, se condense sur les parois ambiantes.

Il est temps d'aviser.
Le seul parti à prendre et le moins coûteux, c'est de charger les élèves de l'Ecole des beaux-arts d'exécuter des copies sous la direction de M. Baudry. La dépense ne pourra être inférieure à 80,000 francs.

Dernières Nouvelles.

Hendaye, 30 janvier.

(Source carliste.) — Un combat acharné a eu lieu hier sur la ligne de Mendigorrid à Teresategui.

Les carlistes ont poursuivi l'ennemi jus-

qu'aux portes de Saint-Sébastien en lui faisant éprouver de grandes pertes.

Cette nuit, le bombardement de Saint-Sébastien a dû redoubler.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 31 janvier 1876,

FRA-DIAVOLO

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique d'Auber.

Le Bouffe et le Tailleur,

Opéra-comique en 1 acte, paroles d'Armand Gouffé et Villiers, musique de Gaveaux.

8^e année.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES

Résumé de chaque numéro :

4 par Bulletin politique. Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des chemins de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons d'actions, de valeurs en banque et en bourse. Listes des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

1 fort volume in-8°

PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, M. le professeur docteur Beneke, etc., etc.

Cure N° 48,614.

M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans de Maladie du foie, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 62,986.

M^{lle} Martin, de Suppression des règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la Revalescière.

Cure N° 65,112.

E. Payard, de Gastralgie et Vomissements. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845.

M. Boillet, curé, de 36 ans d'Asthme avec étouffements dans la nuit.

Cure N° 70,421.

M. A. Spadaro, d'une Constipation opiniâtre de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 40 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean ; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans ; M. BESSON, successeur de M. TEXIER ; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean ; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

Évitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes. (531)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 JANVIER 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre. . .	66 45	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . .	735	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	731 25	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre. . .	97 25	»	»	Crédit Mobilier	198 75	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	619 50	»	»
5 % jouiss. novembre	105 40	»	»	Crédit foncier d'Autriche . . .	512 50	7	50	Société autrichienne, j. janv. . .	643 75	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	470	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. aodt. . .	338 75	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	»	»	Est, jouissance nov.	385	»	»	Orléans	315 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	491 25	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov. . .	990	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	311 25	»	»
— 1865, 4 %	508 75	»	»	Midi, jouissance juillet.	715	»	»	Est	319	»	»
— 1869, 3 %	365	»	»	Nord, jouissance juillet	1200 25	»	»	Nord	310	»	»
— 1871, 3 %	343	»	»	Orléans, jouissance octobre. . . .	1010	»	»	Ouest	311 50	»	»
— 1875, 4 %	471	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . . .	635	»	»	Midi	311	»	»
Banque de France, j. juillet. . . .	3850	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes	385	»	»
Comptoir d'escompte, j. aodt. . . .	622 50	»	»	Compagnie parisienne du Gaz. . . .	1130	»	»	Yendée	240	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	490	»	»	Société Immobilière, j. janv. . . .	24	»	»	Canal de Suez	525	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . .	370	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill. . .	285	»	»				
Crédit Foncier, act. 500f. 250p. . .	900	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.
(Service d'hiver, 20 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

2 heures	8 minutes du matin	express.
6	45	(s'arrête à Angers)
9	1	omnibus.
1	33	soir,
4	12	express.
7	17	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.

3 heures	35 minutes du matin	omnibus.
8	30	omnibus.
9	41	express.
4	44	soir, omnibus.
10	28	express.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à . . .

A LA VILLE DE PARIS

Les plus vastes Magasins de Saumur

PLACE SAINT-PIERRE

LUNDI 31 JANVIER

Très-grande mise en vente de

TOILES ET BLANC

MADAME,

Nous avons l'honneur de vous informer que, le **lundi 31 janvier**, nous mettrons en vente une quantité considérable de **Toiles, Linge de table, Linge confectionné**, dont nous vous engageons à examiner la qualité et les prix. Tous ces articles, achetés courant de l'année, dans des conditions de **grand bon marché**, sont soigneusement mis de côté pour être vendus au moment où nos affaires sont moins actives. Nous ne donnerons pas de grands détails; nous vous disons seulement : **nos toiles sont bonnes et sont vendues à très-petit bénéfice.**

Cette grande mise en vente, renfermant des occasions réelles, se composera de :

- | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Toile blanche pour chemises. | Toile cremée pour chemises. | Toile pour torchons. |
| Toile jaune pour chemises. | Toile pour taies d'oreillers. | Toile pour linge de toilette. |
| Toile demi-blanche pour chemises. | Toile pour essuie-mains. | |

Plus de **500 pièces de toile pour draps**, toutes qualités.

Très-grande occasion de linge de table, service damassé, linge confectionné.

Immense quantité de mouchoirs de poche: blancs, couleurs, mouchoirs vignettes, haute nouveauté.

DEUX TRÈS-GRANDES AFFAIRES EN : 1° **Mousselines pour rideaux**, brodées et brochées; — 2° **Piqué molletonné** nous permettront de vendre ces articles à moitié de leur valeur.

SEUL DÉPOT, dans le département de **Maine-et-Loire**, de la **FLANELLE SANTÉ HYGIÉNIQUE IRRÉTRÉCISSABLE.**

Les personnes qui désireraient un aperçu des prix et des échantillons pourront en faire la demande; le tout leur sera adressé franco.

Nous préparons pour la saison de printemps un agrandissement considérable du rayon de **VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.**

Etude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

FONDS A PLACER

De 10 à 100 mille francs et plus.

S'adresser à M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire). (32)

A VENDRE

BEAUX CHÊNES

A HAUTE TIGE

Sur la ferme de la Prée,

Sise commune de Saint-Martin-de-la-Place.

S'adresser à M. Bax, propriétaire aux Rosiers. (33)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

UNE MAISON

Sise à Noyant, canton de Gennes.

Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie.

S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

GÉNIE

Direction de Tours. — Place de Saumur.

Le public est informé que l'adjudication des travaux à exécuter pour la construction de la charpente métallique et de la couverture en zinc du nouveau manège de l'Ecole de cavalerie aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, le lundi 7 février, à une heure de relevée.

Les personnes qui désireraient prendre part à l'adjudication trouveront tous les renseignements au bureau du Génie de Saumur, où elles pourront se présenter tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de huit heures à onze heures du matin et une heure à cinq heures de l'après-midi. (17)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

LES PERSONNES qui désirent guérir vite et bien: **Urines irritées. — Ecoulements. — Rétrécissements. — Douleurs de la Vessie et des Reins. — Gravelle et Goutte**, prendront tout de suite les **OVULES SUÉDOIS**, seul remède efficace, agréable et peu coûteux. — Boîte de 80 ovules. 2 fr. (envoi franco). Conseils gratuits. Pour les cas difficiles, consultations écrites d'un grand médecin. Pharmacie COLONER, 103, rue Montmartre, Paris. (563)

PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la guérison rapide des Irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 2 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

Aux PROPRIÉTAIRES et aux ENTREPRENEURS

EN BATIMENT.

La **Série de Prix**, présentée et adoptée par la Chambre syndicale des Entrepreneurs de la Ville de Nantes, est un livre indispensable aux Propriétaires, puisqu'il leur permet d'évaluer avec certitude les travaux en projet et de vérifier eux-mêmes les Mémoires qui leur sont présentés par les MAÇONS, CHARPENTIERS, COUVREURS, PLOMBIERS, MENUISIERS, PLÂTRIERS, MARBRIERS, SERRURIERS, PEINTRES et VITRIERS.

Si donc, un Mémoire d'Entrepreneur comportait des prix plus élevés que ceux arrêtés par la Chambre syndicale, les Propriétaires seraient fondés à faire de justes réclamations.

La **Série de Prix** est un livre de première nécessité pour les Entrepreneurs, puisque les calculs sont tout faits et qu'ils n'ont qu'à les appliquer aux travaux qu'ils fournissent.

Avec ce livre, l'établissement de leurs Mémoires, toujours si compliqué, devient on ne peut plus simple; de plus, il leur enlève tout sujet de contestation avec les Propriétaires.

La **Série de Prix** a son importance pour les villes en dehors de Nantes comme pour Nantes même. Dans ce cas, l'Entrepreneur, en raison du prix de la main-d'œuvre, des matières premières et des faux frais, ne peut qu'à augmenter ou à diminuer de 5 ou 10 p. 100, par exemple, les prix portés dans ce livre; en procédant ainsi, il sera toujours sûr que ses factures seront établies proportionnellement et d'une manière très-rationnelle.

Prix retellé: 7 fr. — Par la poste: 8 fr.

Le seul dépôt de la **SÉRIE DE PRIX** est à Nantes, chez M. PAILLÉDRAN, imprimeur-éditeur, quai Cassard, n° 5.

Saumur, imprimerie de P. GODET.